



COMITE GRAND EST
COMITE DES VOSGES
Maison des Associations
Entrée 12
Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL

COMPTE RENDU REUNION COMITE du 8 septembre 2023

Membres absents excusés : Mmes Sylvie MERY, Linda LARY et Sylvie PETITNICOLAS,
M. Daniel DOLTER

Invité : M. Pascal FRAPIER responsable commission jeunes.

Le président du CD ouvre la séance :

Bonjour,

Merci à toutes et tous d'être présents à cette réunion qui annonce la fin de la saison 2023.

Il est important que nous puissions débattre des problématiques rencontrées, c'est pourquoi en 2024, le nombre de réunion sera plus important mais pas obligatoirement en présentielle afin de limiter les frais de déplacement.

Cette réunion voit le retour de Joël parmi nous après une période de 2 ans de suspension de dirigeant. Je ne souhaite pas vous rappeler le début très difficile de ce mandat, mais il nous reste de nombreuses choses à accomplir malgré le contexte actuel difficile. Je lui souhaite un bon retour et espère que nos échanges resteront paisibles et constructifs.

Depuis notre réunion du 17 mai, tous les championnats de France se sont déroulés et de très beaux résultats sont apparus. Mais encore des soucis d'hébergements apparaissent.

Petit rappel qui concerne les réseaux sociaux, toutes critiques envers le CD88 et ses dirigeants sont sanctionnables. Il est regrettable de penser que les délégués ne sont pas tous logés à la même enseigne. La recherche de logement est difficile selon les lieux des championnats de France et coûteuse.

Nous nous devons de respecter le budget alloué aux divers championnats de France. Le CD88 ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour prendre des chambres d'hôtel à 120€ la nuit, voire plus. Toutefois, je suis conscient du désagrément subi par nos équipes et nos deux délégués à Flamanville. Désormais les chambres seront réservées dans des groupes hôteliers bien connus en France (IBIS Budget, CAMPANILES, MERCURE etc). Les « France 2024 » ne sont pas connus depuis très longtemps et pourtant Sylvie connaît déjà de nombreuses difficultés à trouver des hébergements proches et respectables.

Les compétitions de grosse envergure refont leurs apparitions dans notre département et toutes ont connu franc succès. Grâce à l'ensemble des acteurs, notre département est attrayant pour les licenciés des départements voisins et je vous en remercie vivement.

Merci de votre écoute

Bonne soirée.

M. Joël BLAISE demande la parole et nous fait part de son plaisir d'être parmi nous. Il a adressé un mail à l'ensemble des membres du CD et des responsables des clubs, pour annoncer sa fin de suspension auquel il a reçu de nombreuses réponses dont celle d'un membre du CD, qui ne comprend pas que certaines personnes puissent encore accorder à M. PAULUS, qui pour lui a détruit l'image de la pétanque vosgienne pour de nombreuses années, des marques d'amitié lorsqu'il vient sur les compétitions. Des remarques sont faites sur ce problème, et en conclusion, il faut oublier le passé et se concentrer sur notre futur.

M. Daniel BENOIT, rappelle qu'il existe une commission des finances au sein du comité, mais que celle-ci ne s'est jamais réunie depuis 3 ans. Il est donc nécessaire que cette commission soit active rapidement. A ce sujet, M. Serge JACQUOT trésorier adjoint, nous donne la position actuelle des comptes :

- compte courant, 2 751 €

- compte livret 30 052 €

Il reste encore des clubs qui n'ont pas soldé leur compte concernant les inscriptions aux championnats, et les publicités sur le calendrier. A ce jour, il reste plus de 900 € non payés sur ces postes.

Doit-on mettre en place une amende pour non-paiement en temps ? **Oui** - Les nouvelles factures adressées aux clubs comprendront une date limite pour le paiement. Une plus grande rigueur dans la gestion de la trésorerie est souhaitée. Rappels en cours pour les impayés. Il sera précisé sur les nouvelles factures, l'amende pour non-respect des délais est fixée à 10 % du montant dû.

En ce qui concerne les frais des championnats de France, le détail sera communiqué début novembre après la clôture avec le bilan financier et le budget prévisionnel 2024.

Commissions

Celles-ci devront se réunir avant le 15 novembre 2023 afin de pouvoir transmettre les comptes rendus aux clubs avant l'AG du CD.

Pour la commission féminine, des projets en cours qui devront être mis en place rapidement lors de la prochaine réunion.

Pour les Jeunes, Pascal nous lit son CR, joint. Il précise que certains départements envisagent de créer 2 sections distinctes par sexe, cela est hors de question pour nous. Allan nous fait un retour sur la journée des associations, à laquelle le club de Golbey a participé et a constaté que les parents posent toujours les mêmes questions (prix des licences...) et butent surtout, sur le fait que la saison des compétitions ne démarre pas en septembre comme pour les autres sports. Il faut donc mettre en place des compétitions spécifiques, sujet à travailler.

Il semble y avoir de la rivalité entre clubs au niveau des compétitions jeunes, entre parents et dirigeants, comme cela a été constaté au cours des championnats de France. Cela est regrettable et préjudiciable aux intérêts communs. Encore des problèmes de comportement lors de ces championnats (départ anticipé des parents) attitude d'un éducateur non admissible. Les parents doivent accepter que leur enfant ne soit pas retenu pour le centre régional, le choix des responsables reposant sur des critères sportifs avant tout.

Allan précise qu'en ce qui concerne les CRC Jeunes, qui ont été mis en place malgré le désaccord du CD, il y a eu de nombreux forfaits du club d'Eloyes pour diverses raisons. Il n'y a donc pas utilité d'organiser ces championnats, si les équipes ne peuvent pas tenir leurs engagements ; on ne peut pas mélanger toutes les équipes des départements du Grand Est ; A suivre.

Cion sport Adapté : Le Club du VDR gère les séances mises en place avec le CD et les foyers d'accueil de Moyenmoutier.

Pour ST DIE, problème pour l'absence de chauffage au boulodrome, le club ne pouvant s'engager de ce fait. Nous devons revoir ce point mais le foyer ADAPEI de ST DIE, vient de nous signaler qu'ils avaient repris un accord avec la section Sport Adapté, malgré les problèmes rencontrés les années précédentes.

Presse Propagande : Philippe précise qu'il fait le nécessaire auprès des journaux mais certains clubs font paraître des articles si rapidement (CDF jeunes) que ceux qu'il présente sont refusés car ils traitent du même sujet. Bien regrettable. Lors de l'AG, il sera demandé que les clubs n'anticipent pas les publications du comité.

Rappel de l'achat de banderole.

Discipline : Yvon informe qu'une commission de discipline s'est tenue fin juillet. Le joueur a été sanctionné en fonction de l'infraction commise.

Il rappelle qu'il est important que les clubs tiennent leurs fichiers licenciés à jour pour les adresses, car celles-ci sont souvent erronées et les courriers adressés par la commission reviennent de ce fait. Lorsqu'un joueur change d'adresse, ils doivent le signaler au CD pour modification.

Yvon revient sur les événements survenus pendant le concours régional à GOLBEY pour lequel il est accusé « de vol de licences » affaire désormais entre les mains de la commission de discipline du Grand Est.

Compétitions :

Les concours hivernaux doivent débuter lorsqu'il n'y a plus de concours vétérans officiels. Pour 2024, nous tenterons d'éviter qu'il y ait 2 concours le même jour.

En ce qui concerne les concours « vacanciers » et afin que les joueurs suspendus ne participent pas à ceux-ci faute d'information de la sanction, il sera adressé aux clubs la liste de ceux-ci.

Concours Vétérans : Compte tenu de la baisse de participation, des concours vétérans **officiels** pourront être organisés par les clubs avec une dotation de 33%. Les concours s'intituleraient : CONCOURS VETERANS OFFICIELS : 33% plus les mises, en poules, ou ED3C, ou en GROUPE l'après-midi

Suite 4 CR réunion Cté CD 88 du 8 septembre 2023

GRANS PRIX VETERANS : 400 € minimum plus les mises en 5 parties à partir de 9H30

CONCOURS VETERANS COUPE DES VOSGES : mises (pas de dotation club) en 4 parties les mardis et jeudis à partir de 14 H 30

. Concours officiels dotation 33 % sauf ceux le jour d'un championnat et les hivernaux.

Un courrier va être adressé aux clubs pour la modification, déjà proposée lors de l'AG 2022, concernant l'organisation des rencontres de coupe. Une date fixe et un seul lieu et ce compte tenu du manque d'arbitres. Les clubs qui trouveront un accord pour jouer la rencontre avant la date fixée le pourront, mais sous réserve qu'un des deux clubs ait un arbitre au sein de leurs licenciés. Ils pourront donner leur avis le jour de l'AG.

Information : Un club qui veut organiser un National doit posséder un arbitre à partir de 2024.

Divers : La journée des dirigeants aura lieu à Rambervillers le dimanche 8 octobre. Joël et Mireille tiendront la table de marque.

L'AG du CD, se tiendra le samedi 25 novembre 2023 à Golbey. A cette occasion le règlement intérieur devait être revu notamment en ce qui concerne le nombre d'élus et le mode de scrutin. Après discussions, le nombre de 21 personnes est maintenu et le mode de scrutin reste par liste « **uninomiale** » Toutefois, il sera précisé pour les candidatures aux élections de 2024, que les candidats auront obligation s'ils sont élus, de **participer activement** à la vie du comité.

L'AG du Grand Est aura lieu le 9 décembre à Epinal à l'hôtel BEST WESTERN LAFAYETTE. Allan et Joël seront nos représentants.

Le congrès national se déroulera les 15 et 16 décembre à GRANDE SYNTHÉ dans le Nord. Allan, Mireille, Sylvie et Yannick y participeront.

FIN DE LA REUNION

Mme Mireille DEPAOLI

Secrétaire Générale du CD 88

M Allan ABDELFAÏ

Président du CD8